

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LISIEUX - 1407 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/04/2025 - 890 - 2017 B 00430 - 832 937 742 - RFM SKYFLY



Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations Incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
Immobilisations financières ²	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL					
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	265 000		265 000	265 000	
Immobilisations financières ³	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL		265 000		265 000	265 000	
Total de l'actif immobilisé		265 000		265 000	265 000	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ³	Clients et comptes rattachés	171 695	4 800	166 895	159 353
		Autres créances	9 839		9 839	1 973
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		181 534	4 800	176 734	161 326	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		122 026		122 026	96 408	
TOTAL		122 026		122 026	96 408	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant		303 561	4 800	298 761	257 735	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		568 561	4 800	563 761	522 735	
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Rfm Skyfly

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 231 000)	231 000	231 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 462	3 462
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	65 781	65 781
	Report à nouveau	27 053	
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	24 209	27 053
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	351 506	327 297
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	351 506	327 297
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
	Provisions pour risques		
Dettes	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	152 312	154 703
	Total	152 312	154 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 696	6 212
Produits constatés d'avance	Dettes fiscales et sociales	54 086	34 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 159	
	Instruments de trésorerie		
	Total	59 942	40 734
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	212 255	195 438
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	563 761	522 735
	Crédit-bail immobilier		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	212 255	195 438
	(3) dont emprunts participatifs		

Rfm Skyfly

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	130 080		130 080	131 900
	Chiffre d'affaires net	130 080		130 080	131 900
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			3	4
Total				130 083	131 904
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			6 111	6 014
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 349	1 239
	Salaires et traitements			78 708	78 595
	Charges sociales			29 433	28 228
	Dotations • sur immobilisations amortissements				
	d'exploitation • sur actif circulant provisions				
Autres charges					
				11	11
Total				115 614	114 089
Résultat d'exploitation		A		14 469	17 815
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			12 000	12 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				12 000	12 000
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Résultat financier		D		12 000	12 000
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		26 469	29 815

Rfm Skyfly

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		2 260	2 762
BÉNÉFICE OU PERTE ($\pm E \pm F - G - H$)		24 209	27 053
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Sas Rfm Skyfly

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023

Table des matières

Faits caractéristiques de l'exercice	2
Evénements principaux	2
Principes, règles et méthodes comptables.....	2
Informations relatives au bilan.....	2
Actif.....	2
1.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
1.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
1.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
1.1.2. Produits à recevoir	4
1.1.3. Créances	5
Passif	6
1.1.4. Capitaux propres	6
1.1.4.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
1.1.4.2. Capital	6
1.1.5. Dettes financières et autres dettes	7
1.1.6. Charges à payer.....	8
Informations relatives au compte de résultat.....	8

Faits caractéristiques de l'exercice

Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations relatives au bilan

Actif

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

1.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations

1.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS RFM Fly Team	7 500	90%	180 000	180 000	325 832 -71 448	
	Observation :					
Air Fly rent	5 000	100%	5 000	5 000	10 000 -21 468	
	Observation :					
3.2.1 Chute Libre	7 500	100%	50 000	50 000	8 636 -28 074	
	Observation :					
Air Fly Bretagne	100 000	30%	30 000			
		12 000				
Air Fly Bretagne	Dernier compte communiqués 2022					
	Observation :					

1.1.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	136 212
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	136 212

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 760	5 760	-
	Autres créances clients	165 935	165 935	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	616	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	9 223	9 223	-
	Débiteur divers	-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		181 535	181 535	-

Passif

1.1.4. Capitaux propres

1.1.4.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	231 000	-	-	231 000
Primes, réserves et écarts	69 244	-	-	69 244
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	27 053	24 209	27 053	24 209
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	327 297	24 209	27 053	324 453

Le capital est composé de 231 000 actions de 1 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

1.1.5. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	3 696	3 696	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	4 218	4 218	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 483	1 483	-	-
TVA	48 027	48 027	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	359	359	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	152 313	152 313	-	-
Autres dettes	2 160	2 160	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	212 255	212 255		

1.1.6. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 103
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	65
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	3 168

Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	130 081	-	130 081
Chiffre d'affaires net	130 081	-	130 081

RFM SKYFLY
Société par actions simplifiée au capital de 231 000,00 euros
Siège social : 58, Les Coteaux de Honnaville
14600 LA RIVIERE SAINT SAUVEUR

RCS LISIEUX 832 937 742

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 24 209,31 euros de la manière suivante :

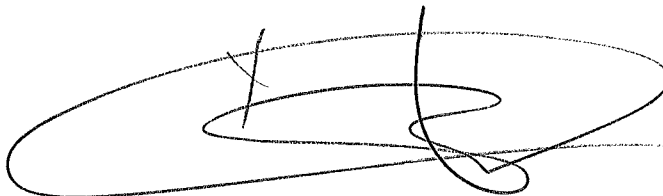
Bénéfice de l'exercice	24 209,31 euros
- 5% à la réserve légale	1 211,00 euros
- Le solde au compte « Autres Réserves »	22 998,31 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Madame Fabienne BROOKE





SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN

SAS RFM SKYFLY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN

SAS RFM SKYFLY

Société par Actions Simplifiée au capital de 231 000 €
Siège social : 58, les Coteaux de Honnaville — 14 600 LA RIVIERE SAINT SAUVEUR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, Avenue de Thiès, 14 076 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

A l'Assemblée Générale de la SAS RFM SKYFLY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS RFM SKYFLY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Fait à Caen, le 14 juin 2024

SOFICOM AUDIT SAS
Commissaire aux comptes

Laurent ROUSSELOT
Commissaire aux comptes



Rfm Skyfly

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. Industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations financières ²	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	265 000	265 000	265 000
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL	265 000	265 000	265 000
	Total de l'actif immobilisé		265 000	265 000	265 000
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ³	Clients et comptes rattachés	171 695	4 800	166 895
		Autres créances	9 839		9 839
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	181 534	4 800	176 734
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	122 026		122 026
		TOTAL	122 026		122 026
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		303 561	4 800	298 761	257 735
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		568 561	4 800	563 761	522 735
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Rfm Skyfly

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 231 000)	231 000	231 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 462	3 462
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	65 781	65 781
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	27 053	
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	24 209	27 053
	Situation nette avant répartition	351 506	327 297
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	351 506	327 297
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	152 312	154 703
	Total	152 312	154 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 696	6 212
	Dettes fiscales et sociales	54 086	34 522
Autres dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 159	
	Instruments de trésorerie		
	Total	59 942	40 734
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		212 255	195 438
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		563 761	522 735
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		212 255	195 438
(3) dont emprunts participatifs			

Rfm Skyfly

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	130 080		130 080	131 900
	Chiffre d'affaires net	130 080		130 080	131 900
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			3	4
	Total			130 083	131 904
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			6 111	6 014
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 349	1 239
	Salaires et traitements			78 708	78 595
	Charges sociales			29 433	28 228
	Dotations — sur immobilisations amortissements				
	d'exploitation — sur actif circulant provisions				
	Autres charges			11	11
	Total			115 614	114 089
Résultat d'exploitation		A		14 469	17 815
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			12 000	12 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			12 000	12 000
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Résultat financier		D		12 000	12 000
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		26 469	29 815



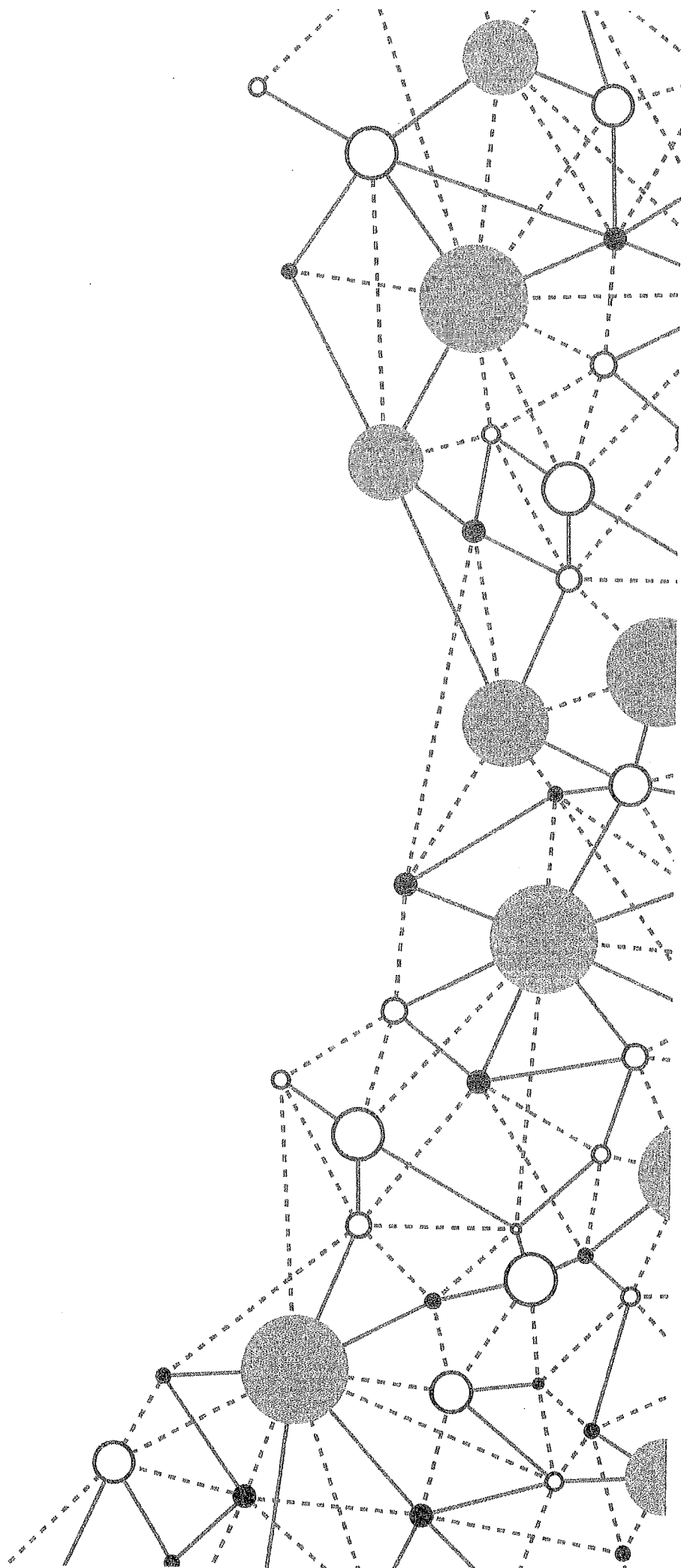
Compte de résultat

Rfm Skyfly

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		2 260	2 762
BÉNÉFICE OU PERTE ($\pm E \pm F - G - H$)		24 209	27 053
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Rfm Skyfly

Annexe





Sas Rfm Skyfly

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2023

Table des matières

Faits caractéristiques de l'exercice	2
Evénements principaux	2
Principes, règles et méthodes comptables.....	2
Informations relatives au bilan.....	2
Actif.....	2
1.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
1.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
1.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
1.1.2. Produits à recevoir	4
1.1.3. Créances	5
Passif	6
1.1.4. Capitaux propres	6
1.1.4.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
1.1.4.2. Capital	6
1.1.5. Dettes financières et autres dettes	7
1.1.6. Charges à payer.....	8
Informations relatives au compte de résultat.....	8

Faits caractéristiques de l'exercice

Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations relatives au bilan

Actif

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

1.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations

1.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS RFM Fly Team	7 500	90%	180 000	180 000	325 832 -71 448	
	Observation :					
Air Fly rent	5 000	100%	5 000	5 000	10 000 -21 468	
	Observation :					
3.2.1 Chute Libre	7 500	100%	50 000	50 000	8 636 -28 074	
	Observation :					
Air Fly Bretagne	100 000	30%	30 000			
		12 000				
Observation : Dernier compte communiqué 2022						



1.1.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	136 212
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	136 212

1.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 760	5 760	-
	Autres créances clients	165 935	165 935	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	616	616
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	9 223	9 223	-
	Débiteur divers	-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		181 535	181 535	-



Passif

1.1.4. Capitaux propres

1.1.4.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	231 000	-	-	231 000
Primes, réserves et écarts	69 244	-	-	69 244
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	27 053	24 209	27 053	24 209
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	327 297	24 209	27 053	324 453

Le capital est composé de 231 000 actions de 1 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

1.1.5. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	3 696	3 696	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	4 218	4 218	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 483	1 483	-	-
TVA	48 027	48 027	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	359	359	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	152 313	152 313	-	-
Autres dettes	2 160	2 160	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	212 255	212 255		

1.1.6. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 103
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	65
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	3 168

Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	130 081	-	130 081
Chiffre d'affaires net	130 081	-	130 081



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN**

SAS RFM SKYFLY

Société par Actions Simplifiée au capital de 231 000 Euros

Siège social : 58, les Coteaux de Honnaville – 14 600 LA RIVIERE SAINT SAUVEUR

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, Avenue de Thiès, 14 076 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

A l'Assemblée Générale de la SAS RFM SKYFLY,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 18 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Caen, le 14 juin 2024

SOFICOM AUDIT SAS
Le commissaire aux comptes

Laurent ROUSSELOT
Commissaire aux comptes

